



Guide à l'intention des parents

École secondaire de la Rose sauvage 2014-2015

L'école de la Rose sauvage....un vrai milieu de vie!

2512, 4^e Rue N. O.
Calgary, Alberta
T2M 2Z9
Téléphone : (403) 230-3112
Télécopieur : (403)-730-6140
<http://www.conseildusud.ab.ca/ecoles/larosesauvage/>

Pour Inscription

Vous retrouverez le formulaire d'inscription sur le site internet du conseil scolaire à l'adresse électronique suivante : http://www.conseildusud.ab.ca/ecoles/larosesauvage/?page_id=12

Table des matières

Notre mission	p.3
Notre vision.....	p.3
Nos valeurs.....	p.3
Horaires.....	p.4
Absence et retards.....	p.4
Le transport scolaire.....	p.5
En cas de tempête	
Rôle des parents.....	p.6
Le conseil scolaire du Sud de l'Alberta.....	p.6
Le conseil d'école et la société des parents.....	p.7
La rose des vents.....	p.7
Projet Appartenance.....	p.8
Cycles du secondaire.....	p.8
La programmation de l'école.....	p.11
Francisation et adaptation scolaire.....	p.14
Anglais langue seconde.....	p.14
Activités parascolaires.....	p.14
Nos équipes sportives.....	p.15
Fond de dotation.....	p.17

Annexe 1 : Liste du personnel

Annexe 2 : Coûts divers

Annexe 3 : Mesures en cas d'intempéries

Annexe 4 : Règles de conduite

Annexe 5 : Contacts utiles

Notre mission

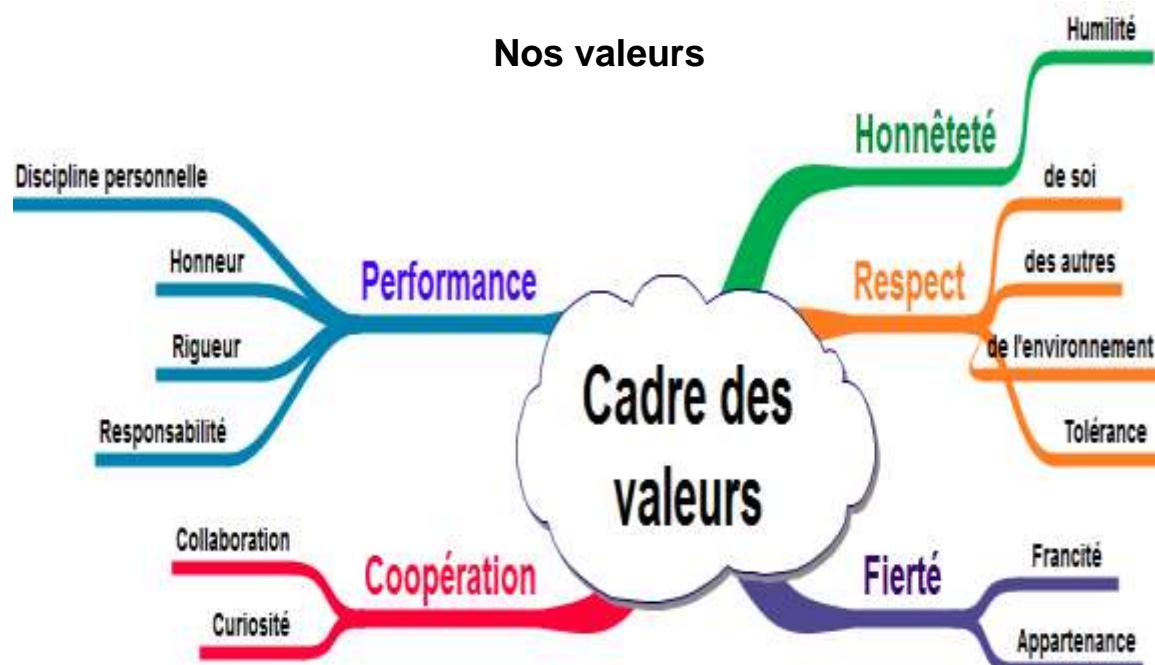
L'école secondaire publique de la Rose sauvage reconnaît et encourage la diversité des apprenants et des talents que l'on y retrouve. Elle privilégie une éducation qui vise l'excellence et qui répond aux besoins intellectuels, physiques, affectifs, linguistiques, socioculturels et moraux des élèves. L'école met en place un cadre de valeurs et de stratégies permettant à l'apprenant d'atteindre un équilibre autant au niveau physique que mental.

Notre vision

L'école secondaire publique de la Rose sauvage offre une formation complète et rigoureuse dans un milieu francophone. Les apprenants ont la possibilité de s'épanouir pleinement.

L'équipe de l'école s'engage à créer un environnement (climat) qui permet à l'élève :

1. D'acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-vivre pour qu'il agisse en citoyen responsable;
2. De se construire une identité qui correspond à ses valeurs, à ses rêves et à ses ambitions.
3. De développer l'estime de soi, le respect d'autrui et des différences.
4. De reconnaître l'importance du travail en coopération.
5. De s'engager à protéger et à respecter l'environnement.
6. De communiquer de façon claire et efficace.
7. De prendre la responsabilité de son apprentissage pour réussir.
8. De développer un sentiment de fierté, d'identité, d'appartenance à son milieu scolaire et à sa communauté, et une ouverture sur le monde.



Horaire de l'école

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5
8 : 40 -					
9 : 50					
9 : 50	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
10 : 00 -					
11 : 10					
11 : 15 -					
12 : 25					
12: 25	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner
13 : 05 -					
14 : 15					
14 : 20 -					
15 : 30					

*Le vendredi, l'école se termine à 14h15. Nous reprenons alors la période manquée le jour 5.

*Les périodes sont d'une durée de 70 minutes.

Absences et retards des élèves

Nous demandons aux parents de téléphoner au 403-230-3112, si possible avant 8 h 30 et de laisser un message nous avisant du retard ou de l'absence d'un élève. Nous vous prions de confirmer toute absence prolongée en faisant parvenir une note explicative à cet effet. Si les deux parents/tuteurs doivent s'absenter à l'extérieur de la ville, nous vous demandons de nous soumettre le nom et le numéro de téléphone des personnes responsables de votre enfant lors de votre absence. Et enfin, nous vous serions très reconnaissants de nous aviser de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse courriel. Merci



Le transport scolaire

Compagnie de transport First Student 403-531-3900
Conseil scolaire du Sud de l'Alberta 403-686-6998

Élèves admissibles

Le Conseil fournira un service de transport scolaire aux élèves de la 7e année à la 12e année qui résident à une distance de plus de 1,2 kilomètre de l'école, selon les restrictions de quartiers de la ville qui s'appliquent à la Rose sauvage.

Responsabilités des parents

La sécurité des élèves de la maison jusqu'à l'arrêt d'autobus, pendant le temps d'attente ainsi qu'au retour à la maison, est la responsabilité des parents. Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant soit familier avec le quartier environnant l'arrêt d'autobus.

Distance de marche

La distance de marche visée pour les élèves de la 7e année à la 12e année est de 600 mètres et ne devrait pas dépasser 1 000 mètres.

L'autobus ne doit pas dévier de son trajet ou de son horaire normal ni faire d'arrêts spéciaux pour prendre ou déposer des élèves sans l'approbation préalable de l'entrepreneur en transport ou du conseil scolaire. On vous demande de ne pas faire de demande directement auprès des conducteurs!

Aucun transport supplémentaire nécessitant plus de temps, de distance ou un changement substantiel du trajet ne sera autorisé.

IMPORTANT-IMPORTANT-IMPORTANT-IMPORTANT

Que faire si un autobus est en retard.

Il arrive parfois que les autobus soient en retard (circulation, tempête, etc.); dans ce cas, vous pouvez appeler la compagnie de transport First Student **au 403-531-3900 option 5** afin d'obtenir, en tout temps, la liste des autobus dont le parcours accuse un retard de plus de 10 minutes. Vous pouvez aussi consulter le site web www.myschoolbusmonitor.ca. Vous pouvez aussi recevoir l'information sur votre cellulaire en vous enregistrant au service de messagerie par l'intermédiaire de l'école.

Heure d'arrivée et de départ

Les conducteurs d'autobus doivent arriver à l'école environ 10 minutes avant le début des classes et partiront, sans faute, dix minutes après la cloche de la fin des classes.

Supervision des arrivées et des départs par autobus à l'école

La direction de chaque école, ou sa/son représentant(e) est responsable de la supervision des élèves à partir du moment où ils descendent de l'autobus avant le début des classes le matin, jusqu'au moment où ils montent à bord de l'autobus après les classes.

Arrêts d'autobus

Les élèves doivent se présenter à l'arrêt d'autobus au moins 5 minutes à l'avance. Ils doivent être visibles pour le chauffeur d'autobus, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas attendre l'autobus à l'intérieur de la maison ou d'un véhicule, par exemple.

Nous vous assurons que les arrêts d'autobus ont été choisis en fonction de la sécurité des enfants.

Révision des décisions

Dans le cas d'une situation qui n'a pas été mentionnée plus haut, si vous n'êtes pas d'accord avec le transport proposé, il vous est possible de contacter la personne en charge du transport scolaire au conseil scolaire du sud de l'Alberta.

Les décisions quant aux révisions concernant le transport tiendront toujours compte des questions de sécurité, d'augmentation de la durée des trajets et des facteurs d'augmentation des coûts.

1. Système automatisé

Dès qu'une décision portant sur le transport scolaire ou sur la fermeture d'une école sera prise par le conseil scolaire, un message sera envoyé aux parents par notre système automatisé. Selon les circonstances, il s'agira d'un **appel automatisé**, d'un **courriel** ou d'un **message SMS**. Les informations nécessaires pour communiquer avec vous seront tirées du dossier de votre enfant par le système automatisé. La décision sera annoncée autour de 6 h 15 le matin.

Pour recevoir les messages SMS

- Vous devez vous **inscrire** en envoyant un message contenant uniquement le mot « *join* » au numéro 56360.
- Si vous recevez un **message d'erreur** après vous être inscrit, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école de votre enfant qui pourra ajouter votre numéro de cellulaire au dossier de votre enfant.
- Pour vous **désinscrire**, envoyez le mot « *stop* » au même numéro.
-

2. Sites Web à consulter

- pour **TOUTES les écoles** du conseil scolaire : FrancoSud.ca
- pour les écoles de **CALGARY** : <http://www.myschoolbusmonitor.ca>

3. Chaînes téléphoniques

- École francophone d'Airdrie
- École Notre-Dame des Vallées
- École Notre-Dame des Monts
- École Beausoleil
- École Le Ruisseau
- École Les Cyprès
- École La Vérendrye



Les chaînes téléphoniques
déjà en place demeurent
les mêmes

4. Médias

Nous communiquerons également à de nombreux médias les informations concernant les écoles et le transport scolaire. Vous trouverez en annexe la liste complète des stations de **radio** et de **télévision** qui diffuseront cette information

Liste des médias qui communiqueront les informations portant sur le transport scolaire et les fermetures d'écoles

Radio

Calgary	ICI Première (Radio-Canada) JACK FM Lite UP Country News 660 Newstalk	103,9 FM 96,9 FM 95,9 FM 97,7 FM 105,1 FM 660 AM 770 AM
Airdrie	AirFM	106,1 FM
Cochrane	Air FM	91,5 FM
Canmore	Mountain FM	106,5 FM

Okotoks	The Eagle	100,9 FM
Brooks	The One Q105 Country	101,1 FM 105,7 FM
Medicine Hat	ICI Première (Radio-Canada) MY96-FM CHAT 94,5 102.1 CJCY-FM Rock 105.3	104,3 FM 96,1 FM 94,5 FM 102,1 FM 105,3 FM
Lethbridge	ICI Première (Radio-Canada) B93.3 Country95 ROCK 106 The River	100,7 FM 93,3 FM 95,5 FM 106,7 FM 107,7 FM

Notez bien que les informations sont traditionnellement transmises plus rapidement à la radio.

Nous vous suggérons donc de syntoniser l'une des stations mentionnées ci-dessus, même si vous écoutez l'une des émissions de télévision qui figure sur notre liste.

Télévision

CTV - CTV Morning Live
Global - The Morning Show
City TV - Breakfast Television

Le personnel de la Rose sauvage veut une collaboration étroite avec les parents :

Nous désirons établir un partenariat avec les parents :

- En encourageant l'utilisation du guide des parents;
- En organisant des rencontres d'information en début d'année avec la direction de l'école et le personnel de l'école;
- En organisant des rencontres d'information tout au long de l'année avec différents intervenants pour continuer à vous informer des opportunités offertes à vos enfants;
- En prévoyant des rencontres individuelles entre parents et enseignants ainsi qu'avec les différents partenaires qui travaillent avec les élèves.
- En encourageant les parents à participer aux différents comités mis en place à l'école pour appuyer tous les projets.

Rôle des parents

À l'école de la Rose sauvage, les parents s'engagent à participer à l'apprentissage de leur enfant :

- En suivant les progrès de leur enfant;
- En l'encourageant à fournir un effort constant;
- En étant positifs par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme;
- En parlant avec lui du travail qu'il fait à l'école;
- En aidant leur enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter avec lui de ses progrès de manière encourageante;
- En établissant des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours;
- En restant en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Le Conseil scolaire FrancoSud

Le Conseil scolaire FrancoSud regroupe 13 écoles primaires et secondaires à Calgary et ses environs

Vision

Fier d'être francophone, chaque élève connaîtra la réussite et s'épanouira comme citoyen pleinement engagé dans sa communauté.

Orientations stratégiques

- Assurer la réussite de chaque élève.
- Engager les familles, les partenaires et les communautés dans la démarche éducative.
- Être le premier choix des ayants droit.
- Poursuivre le continuum des programmes du préscolaire au secondaire, vers le postsecondaire.
- Participer à l'essor de la francophonie albertaine.

Mission

Assurer une éducation francophone de qualité qui soutient l'élève dans son cheminement.

Principes qui sous-tendent la mission :

- L'élève est au cœur de nos priorités.
- La réussite est une responsabilité partagée par l'école, l'enseignant, l'élève, les parents et la communauté.
- La diversité culturelle contribue à l'enrichissement de la communauté francophone.
- Les attentes sont élevées face à la réussite de chaque élève.
- Les partenariats sont établis au bénéfice de nos élèves.

Valeurs

- **L'intégrité** est le fondement de tous nos faits et gestes.
- **Le leadership** se manifeste par notre proactivité, notre volonté d'innover et de nous dépasser, dans un souci d'amélioration continue.
- **L'inclusion** est visible dans notre respect des différences, dans notre recherche d'équité et dans notre volonté d'être le conseil de choix pour toutes les communautés francophones.

Conseil d'école et société des parents

Les conseils d'école et les sociétés de parents offrent à ceux-ci la possibilité de participer de façon active à la vie de l'école et de la communauté. La détermination des fonctions qui incombent à chaque groupe – conseil d'école ou société de collecte de fonds – a pour but d'aider l'école à devenir plus efficace.

Les conseils d'école offrent aux parents et à la communauté la possibilité de travailler avec l'administration de l'école, le personnel et les élèves de l'école secondaire afin de promouvoir le bien-être et l'efficacité de la communauté scolaire. Son rôle principal en est un de consultation.

Les sociétés de collecte de fonds offrent aux parents et aux membres de la communauté la possibilité d'offrir des ressources financières additionnelles aux écoles. Leur principal rôle en est un de campagne de financement.

La rose des vents

La rose des vents est le journal mensuel de l'école. Il permet aux parents de prendre connaissance des réalisations des élèves au cours du mois précédent et de voir ce qui aura lieu le mois suivant.



Projet Appartenance

Le Projet Appartenance est l'un des 38 projets financés par MHCB (*Mental Health Capacity Building*) for Children, Youth and Families, Alberta Health Services, Addiction and Mental Health, en partenariat avec Alberta Education.

Le Projet Appartenance cible la promotion, la prévention et l'intervention précoce auprès des adolescents et de leur famille dans leurs écoles

Le projet Appartenance vise:

- À implanter en milieu scolaire un programme viable et intégré en matière de promotion et de prévention du bien-être.
- À bâtir un réseau solide de relations entre les écoles, les élèves et les familles, afin que tous aient accès à un large éventail de services et de soutien dans la grande communauté.
- À réduire les barrières de langue et de culture pour les élèves, les familles et les enseignants afin qu'ils puissent accéder aux services offerts par les organisations de la grande communauté anglophone et à inciter ces dernières à offrir des services en français pour la communauté francophone.
- Les intervenantes jeunesse du Projet Appartenance sont Mme Marie-Eve Michaud et Mme Justine Pori.

Les différences entre les deux cycles du secondaire

1er cycle (7-8-9e) :

Cours de base + options exploratoires (fondement)

2ème cycle (10-11-12e) :

Cours de base + options spécifiques.

Les crédits s'additionnent. Certains critères sont exigés.

Les séquences du 2^e cycle

Niveaux	Années scolaires
10	10ème
20	11ème
30	12ème

Exemples :

Sciences 10 = sciences de 10e année

Français 20 = français 11e année

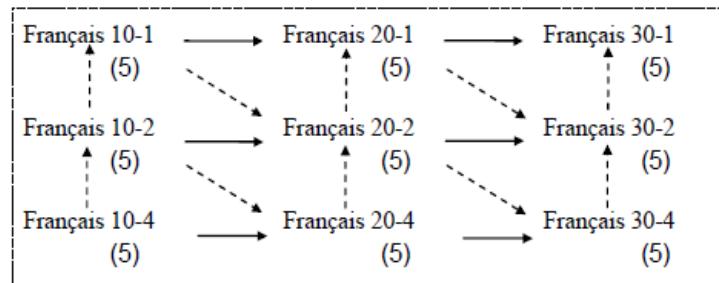
Études sociales 30 = études sociales 12e année

Les trois voies du secondaire

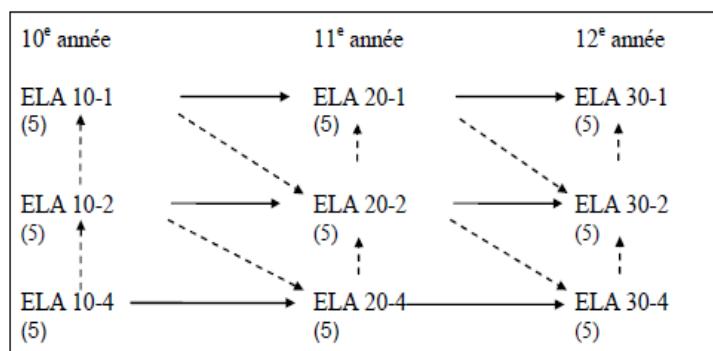
10-1 20-1 30-1 10-2 20-2 30-2 Et les cours de maths -3	Université, Collège, Professionnel, Marché du travail
10-4 20-4 30-4	Marché du travail

Les séquences de cours

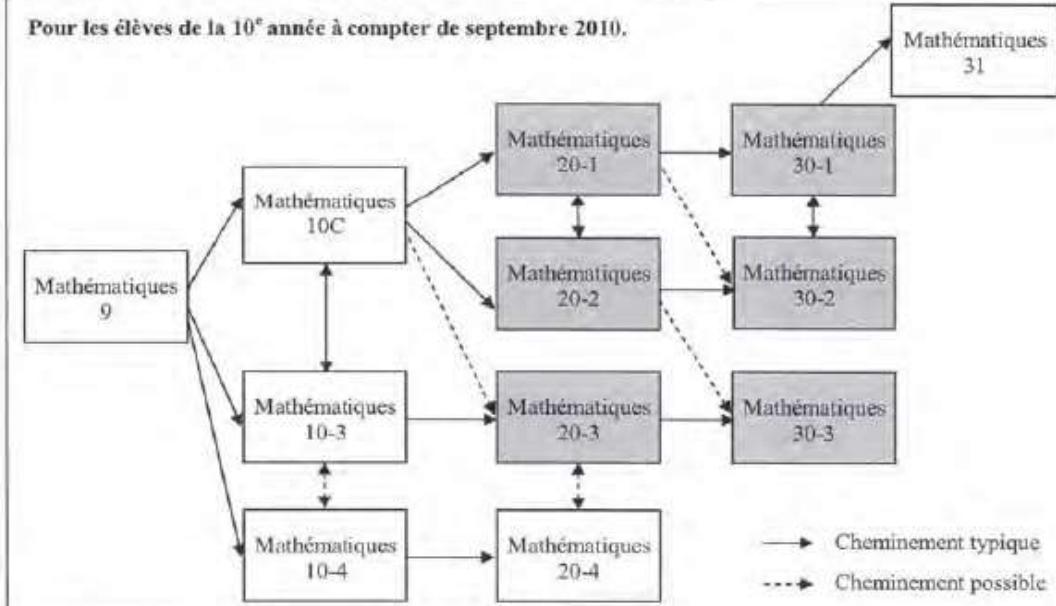
Français



Anglais



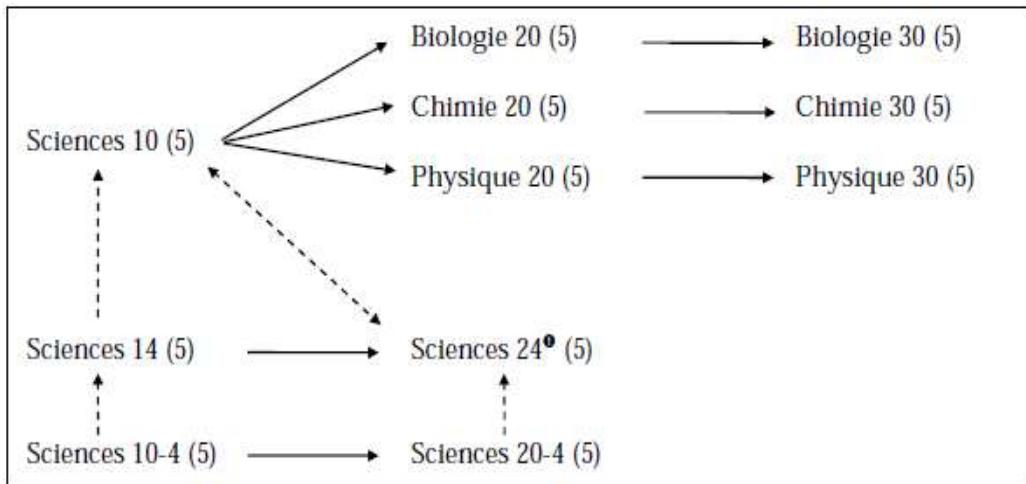
Pour les élèves de la 10^e année à compter de septembre 2010.



Remarque : Un élève doit réussir les mathématiques en 9^e année pour suivre le cours de Mathématiques 10C. Les zones grises indiquent que ces cours ne sont pas offerts en septembre 2010.

Ces cours mènent au Certificat de réussite d'études secondaires :

- Sciences 10-4, 20-4 Connaissances et employabilité



- Le point de transfert recommandé de Sciences 24 est à Sciences 10. Toutefois, dans des cas particuliers, les élèves peuvent passer du cours de Sciences 24 à des cours de niveau 20.

La différence entre l'école francophone et l'école d'immersion

Francophone: diplômes de l'Alberta, programme francophone et anglophone si les cours 30-1 ou 30-2 sont réussis dans les deux langues.

Immersion: diplôme unilingue anglais + certificat maison d'attestation de programme local ou sur demande, diplôme de l'Alberta programme anglophone et francophone

La programmation de l'école

1^{er} cycle

7 ^e année		8 ^e année		9 ^e année	
Cours obligatoires	Nombre de périodes	Cours obligatoires	Nombre de périodes	Cours obligatoires	Nombre de périodes
Français	4	Français	4	Français	4
Mathématiques	3	Mathématiques	3	Mathématiques	3
Anglais	4	Anglais	4	Anglais	4
Études sociales	3	Études sociales	3	Études sociales	3
Sciences	3	Sciences	3	Sciences	3
Éducation physique	3	Éducation physique	3	Éducation physique	3
Santé	2	Santé	2	Santé	2
Options	2	Options	2	Options	2
Total	24	Total	24	Total	24

*Les cours sont annuels sauf pour les options qui sont dispensés par semestre. L'élève aura une option par semestre et devra choisir une option différente au 2^e semestre.

Choix d'options * voir les coûts en annexe 2
Choix de cours 1er cycle 2014-2015

Options 7e année			
1er semestre		2e semestre	
Plein air - Méthodologie		Plein air - Méthodologie	
Méthodologie – Plein air		Méthodologie – Plein air	
Arts visuels		Arts visuels	

Options 8e, 9e année			
1er semestre		2e semestre	
Arts visuels		Arts visuels	
guitare		guitare	
8e année		8e année	
À déterminer - Art dramatique		À déterminer - Plein air	
Art dramatique- À déterminer		Plein air - À déterminer	
9e année		9e année	
Photo – à déterminer		- Médecine sportive 9e – Danse exploration	
À déterminer- Photo		Danse exploration - Médecine sportive 9e-	

2^e cycle

10 ^e année			
Cours obligatoires	Nombre de périodes	Semestre 1	Semestre 2
Français	6		✓
Mathématiques 10C	6		⇒
Mathématiques 10-3, 10-4	6	✓	
Anglais	6		⇒
Études sociales	6	⇒	
Sciences 10	6	✓	
Sciences 14			✓
Options		✓	✓
Options			✓
Total	24/semestre		

11 ^e année			
Cours obligatoires	Nombre de périodes	Semestre 1	Semestre 2
Français	6		✓
Mathématiques 20-1, 20-2, 20-3	6		✓
Anglais		✓	
Études sociales	6	✓	
4 cours différents sont offerts en sciences. Un seul cours est obligatoire (voir le tableau des options)	6		
Options	6	⇒	⇒
Options	6	⇒	⇒
Total	24/semestre		

12 ^e année			
Cours obligatoires	Nombre de périodes	Semestre 1	Semestre 2
Français	6	✓	
Anglais			✓
Études sociales	6		✓
4 cours différents sont offerts en sciences. Un seul cours est obligatoire (voir le tableau des options)	6		
Options	6	✓	✓
Options	6	✓	✓
Options	6	✓	
Total	24/semestre		

Programmation scolaire au 1^{er} semestre

10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Études sociales 10-1, 10-2, 10-4 (5)	Anglais 20-1, 20-2, 20-04, ESL	Français 30-1, 30-2, 30-4

Ed physique	Med sportive 1	Études sociales 20-1, 20-2, 20-4	Maths 30-1, 30-2
	Cuisine déb		
			Education physique
			Med sportive 1
			Cuisine déb

Sciences 10	Sciences 10	Sciences 10
Maths 10-4	Maths 10-4	Maths 10-4
Maths 10-3	Maths 10-3	Maths 10-3
	Biologie 30	Biologie 30
	Plein air déb 2	Art dramatique
		Plein air déb2
		Art dramatique

Éd ph option	Med sportive 2	Sciences 24	Sciences 24
Multi- média déb	Arts visuels	Chimie 20	Chimie 20
Musique	Photo déb	Éd ph option	Med sportive 2
Option anglais		Multi- média déb	Arts visuels
		Musique	Photo déb
		Option anglais	Musique
			Photo déb
			Option anglais

*En plus des matières obligatoires, vous devez, dans votre parcours scolaire, avoir un cours d'éducation physique 10 à 3 crédits minimum et le cours de carrière et vie ainsi qu'un cours de niveau 30 autre que les cours exigés pour le diplôme.

Programmation scolaire 2^e semestre

10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Anglais 10-1, 10-2, 10-4 +ESL	Français 20-1, 20-2, 20-4	Études sociales 30-1, 30-2

Carrière et vie	Musique	Carrière et vie	Musique	Anglais 30-1, 30-2, 30-4 ou ESL
	À déterminer		À déterminer	
	C&E		C&E	
Biologie 20		Biologie 20		

Math 10C	Math 10C	Math 10C
Sciences 14	Sciences 14	Sciences 14
	Physique 20	Physique 20
	Plein air av	Multi média inter
	Med sport inter 1	Plein air av
		Med sport inter 1
		Multi média inter

Français 10-1, 10-2, 10-4	Maths 20-1, Maths 20-2, Maths 20-3	Maths 20-1, Maths 20-2, Maths 20-3
	Chimie 30	Chimie 30
	Art dramatique	Ed physique
	Med sport av 1	Arts visuels
		Med sport av 1
		Arts visuels

Frais exigés pour certains cours à options en 10^e, 11^e et 12^e année (voir annexe 2)

Le service de francisation et d'adaptation scolaire

Lorsqu'un élève s'inscrit à l'école, il arrive parfois que nous faisons passer un test de français compréhension et écriture. Selon les résultats, l'élève peut bénéficier d'une aide en classe pour améliorer son français. Nous avons 4 aide-élèves qui offrent de l'aide en classe sous la supervision d'une enseignante spécialisée en francisation et en adaptation scolaire. Celle-ci s'assure, en collaboration avec les aides-élèves et les enseignants, que l'élève a les moyens nécessaires pour améliorer la qualité de son français. Il en est de même pour les services d'adaptation scolaire.

Le service d'anglais langue seconde

Le programme d'anglais est divisé en deux volets. Le premier correspond au programme English Language Arts (le même que celui enseigné dans les écoles anglophones) et le deuxième est pour ceux qui commencent à apprendre l'anglais. Dans ce programme, les élèves doivent être capables de fonctionner dans les tâches de tous les jours à Calgary. Une fois que ce niveau est atteint, l'élève doit travailler pour avoir le même niveau de production écrite et orale ainsi que de compréhension orale et écrite qu'un élève anglophone. Ces 4 habiletés sont développées avec des activités, de la lecture, des jeux en classe et en dehors de l'école et peuvent prendre quelques années.

Les activités parascolaires

Voici les traditionnelles sorties éducatives offertes aux élèves de l'école de la Rose sauvage :

Début octobre	Camp d'accueil et d'intégration : Les élèves partent deux jours dans des camps de plein air pour apprendre à mieux se connaître et à connaître leurs enseignants. Les élèves sont divisés en 3 groupes : 7 ^e et 8 ^e années, 9 ^e et 10 ^e années, 11 ^e et 12 ^e années.
Mars	Journée de neige : 2 activités sont offertes pour cette journée : une activité sportive à Calgary et une journée de ski dans les Rocheuses Voyage au Nicaragua pour les élèves de 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année (au 2 ans) Voyage en Europe pour les élèves de 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année (en alternance avec le Nicaragua)
Mai	Voyage dans l'est du Canada (Ottawa, Montréal, Québec)

À cela s'ajoute d'autres sorties que les élèves de 10^e, 11^e et 12^e années peuvent faire sur une base volontaire :

- Le Rage (une fin de semaine)
- Les stages de leadership AAA (3 fins de semaine)
- GOAGA (une fin de semaine)
- Le parlement jeunesse (une fin de semaine)

Ces activités sont organisées par la francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) qui est une association sans but lucratif fondée en 1972. Elle organise différents rassemblements durant l'année. La FJA accueille tous les jeunes francophones de 14 à 25 ans demeurant en Alberta. Son bureau provincial est situé à Edmonton au sein de la Cité francophone.

Plusieurs autres sorties sporadiques peuvent s'ajouter.

Les activités traditionnelles de l'école :

- L'accueil de nos élèves la 1^{re} journée d'école
- L'Halloween,
- Noël et l'activité des paniers de Noël
- La St-Valentin et ses as de cœur
- Le spectacle d'appréciation des talents de l'école
- Le gala arts-sports
- Le gala méritas
- Le bal des finissants

Plusieurs autres activités peuvent s'ajouter à celles-ci.

*Les coûts chargés pour les sorties sont en fonction du prix de l'activité. Cependant, la société des parents aide à réduire les frais des camps d'accueil et d'intégration, et l'école paie les frais de transport pour la journée de neige.

Nos équipes sportives : les Couguars

L'école de la Rose sauvage offre 16 sports interscolaires

Sports	Calendrier
Cross country	Septembre-octobre
Volley Ball filles junior	Septembre-octobre
Volley Ball filles senior	Septembre-octobre
Volley Ball garçons junior	Septembre-octobre
Volley Ball garçons senior	Septembre-octobre
Basketball filles junior	Novembre-février
Basketball filles senior	Novembre-février
Basketball garçons junior	Novembre - mi-mars
Basketball garçons senior	Novembre - mi-mars
Badminton 7 ^e année filles et garçons	mi-mars-début mai
Badminton 8 ^e année filles et garçons	Mi-mars - début mai
Badminton 9 ^e année filles et garçons	Mi-mars - début mai
Badminton senior filles et garçons	Mi-mars - début mai
Athlétisme junior	Mai
Athlétisme senior	Mai
Soccer filles et garçons senior	Mai-juin

Les élèves qui veulent s'y inscrire doivent se présenter aux essais au début de chaque saison. Un nombre précis d'élèves est retenu pour le volley-ball, le basket-ball, le badminton et le soccer. Le cross-country et l'athlétisme sont ouverts à tous. Il y a deux pratiques en moyenne par semaine, une après l'école jusqu'à 17h et une autre le matin de 7h à 8h30. Il y a environ une partie de volley-ball et de basketball par semaine. Pour les autres sports, les compétitions sont moins fréquentes.

Pour les coûts d'inscriptions aux activités sportives voir l'annexe 2.

Chaque élève reçoit un t-shirt avec le sigle de la Rose sauvage lorsqu'il s'inscrit à une équipe sportive. Les uniformes de volley-ball et de basket-ball sont prêtés. Ils doivent être remis après la saison sinon des coûts pourraient être facturés à l'élève.

Nous aurons les services d'une compagnie de taxi pour amener les élèves de l'école de la Rose sauvage vers une autre école à 15h30 après les classes. Cette année, nous avons fait l'acquisition du mini-bus. Il se peut que pour certains sports nous prenions ce transport plutôt que les taxis. Cependant, les parents doivent venir chercher leur enfant après la compétition.

Lorsqu'il y compétition à l'extérieur de la ville de Calgary, nous utilisons un système de co-voiturage

Fonds de dotation

Un atout de taille pour notre communauté scolaire

Une façon importante de promouvoir l'éducation francophone publique à Calgary est de reconnaître les efforts des jeunes. Le **Fonds de dotation de l'école de la Rose sauvage** a été créé en 2012 à cette fin. Ce fonds, dont la gestion est assurée par La Fondation franco-albertaine, permet d'offrir annuellement une ou des bourses aux élèves de la 12^e année.

Grâce aux dons des individus et des associations qui veulent appuyer notre école, le Fonds possède un capital qui est géré judicieusement par des professionnels afin de générer des bénéfices. Les bourses que l'on offre aux élèves ne proviennent pas du capital (qui, selon la constitution du Fonds, ne sera jamais dépensé) mais plutôt de ces bénéfices.

Le Fonds représente ainsi un atout permanent pour la communauté de l'école de la Rose sauvage, une façon concrète d'encourager notre relève francophone.

Avec votre aide, le Fonds continuera à grandir et les élèves continueront à en bénéficier année après année.

Toute contribution faite au Fonds est déductible d'impôt. Cela veut dire, par exemple, qu'un don de 500 \$ générera un retour d'impôt représentant jusqu'à 50 % de sa valeur, donc de 250 \$. La Fondation, à titre d'organisme de bienfaisance reconnu par Revenu Canada, émet des reçus aux fins d'impôt.

Participer à cette initiative, c'est facile ! Vous pouvez...

- faire un chèque à l'ordre de La Fondation franco-albertaine, en inscrivant « Fonds LRS » en bas ou à l'endos du chèque, et le déposer au bureau de l'école, ou l'envoyer directement à La Fondation :
Bureau 315
8627, rue Marie-Anne-Gaboury (91^e Rue)
Edmonton, AB T6C 3N1
- aller sur le site de La Fondation (www.fondationfa.ca) et cliquer sur le logo du CanadaDon au bas de la page. N'oubliez pas d'inscrire « Fonds LRS » dans la boîte Message/instructions.

Merci de votre appui précieuse à cette belle initiative de notre communauté !

Annexe 1

Liste du personnel de La Rose sauvage

	<i>Poste téléphonique</i>	<i>courriel</i>
--	---------------------------	-----------------

Équipe administrative:

Direction	Lucie Rodrigue	118	Lucie.Rodrigue@csud.ca
Direction adjointe	Joël Cotten	120	Joel.Cotten@csud.ca
Secrétaire	Nicole Mercer	0	Nicole.Mercer@csud.ca
Secrétaire	Jeuneviève Nunez	119	Jeunevieve.Nunez@csud.ca
Adapatation scolaire et francisation	Carole Dolan	121	Carole.Dolan@csud.ca

Enseignants

Nadia Lachance	128	Nadia.Lachance@csud.ca
Chantal Desgagné	134	Chantal.Desgagne@csud.ca
Etienne Ostiguy	144	Etienne.Ostiguy@csud.ca
À déterminer	129	
(en remplacement de Mme Stéphanie Tsang)		
Rachelle Chrispen	132	Rachelle.Chrispen@csud.ca
Stéphanie Vallières	150	Stephanie.Vallieres@csud.ca
Évelyne Richer	133	Evelyne.Richer@csud.ca
Duncan McConachie	107	Duncan.McConachie@csud.ca
Marc Fecteau	183	Marc.Fecteau@csud.ca
Sylvie Gazeilles	180	Sylvie.Gazeilles@csud.ca
Alexandre Paradis	142	Alexandre.Paradis@csud.ca
Georges Pigoué	181	Georges.Pigoue@csud.ca
Sylvain Riopel	182	Sylvain.Riopel@csud.ca
Christine St-Arnaud	169	Christine.St-Arnaud@csud.ca
Arnaud Truchi	185	Arnaud.Truchi@csud.ca
Élyse Bilodeau	178	Elyse.Bilodeau@csud.ca

Aide-bibliothécaire:

Marguerite Belisle	152	Marguerite.Belisle@csud.ca
--------------------	-----	--

Aide-élèves:

Todd Anderson	169	Todd.Anderson@csud.ca
Lucie Béliveau	127	Lucie.Beliveau@csud.ca

Projet Appartenance

Coordonnatrice	Lorraine Robinson	157	Lorraine.Robinson@csud.ca
Intervenant jeunesse	Marie-Eve Michaud	158	Marieeve.Michaud@csud.ca
Intervenant jeunesse	Justine Pori	158	Justine.Pori@csud.ca

Annexe 2 : Coûts divers

7^e année (option)

Matière	Frais exigés aux parents
<input type="checkbox"/> Arts visuels	10,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Plein air	15,00\$/élèves

8^e année

Matière	Frais exigés aux parents
<input type="checkbox"/> Arts visuels	10,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Photographie numérique	10,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Plein air	40,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Couture	10,00\$/élève
<input type="checkbox"/>	

9^e année

Matière	Frais exigés aux parents
<input type="checkbox"/> Arts visuels	10,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Menuiserie	25,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Photographie numérique	10,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Exploration danse	10,00\$/élève

10^e, 11^e et 12^e année

	Frais exigés aux parents
<input type="checkbox"/> Arts visuels	15,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Plein air	40,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Cuisine	25,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Menuiserie	25,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Photographie numérique	10,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Couture	25,00\$/élève

Clubs sportifs

Sports	Frais exigés
<input type="checkbox"/> Cross Country junior	35,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Cross Country senior	25,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Volley ball junior	70,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Volley ball senior	60,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Basketball junior	70,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Basketball senior	90,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Badminton junior	45,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Badminton senior	30,00\$ /élève
<input type="checkbox"/> Athlétisme junior	25,00\$/élève
<input type="checkbox"/> Athlétisme senior	Entre 15 et 25\$/élève selon le nombre d'épreuve
<input type="checkbox"/> Soccer senior	50,00\$/élève

Annexe 3



Conseil scolaire du Sud de l'Alberta

Suite 230, 6940 Fisher Road SE
Calgary (Alberta)
T2H 0W3

Tél. 403.686.6998
Sans frais 1.877.245.7686
Téléc. 403.686.2914

AVIS IMPORTANT AUX PARENTS **Mesures à prendre en cas d'avertissement météorologique**

En cas d'avertissement météorologique, il est fortement recommandé aux parents/tuteurs de prendre des précautions supplémentaires pour s'assurer de la sécurité et du bien-être des élèves à l'aller et au retour de l'école.

Les parents/tuteurs sont bien avisés d'écouter les médias pour les dernières conditions météorologiques et les mises à jour du service de transport.

Veuillez prendre en considération les points suivants :

- Tous les élèves doivent être préparés pour les conditions extrêmes occasionnées par les tempêtes, températures exceptionnellement froides et les vents forts. Ils ne doivent pas rester sans surveillance à l'arrêt d'autobus ni demeurer à l'extérieur pendant une longue période quelles soient les circonstances.
- Les autobus vont essayer de respecter leur horaire, mais considérez que des délais peuvent survenir dû au grand froid. Il se peut que la compagnie de transport First Student décide de ne pas envoyer d'autobus scolaires sur la route, d'où l'importance d'écouter les médias et/ou de vérifier le site web de la compagnie, au www.myschoolbusmonitor.ca.
- **Si les parents/tuteurs ne peuvent pas assurer la sécurité de leur enfant pour l'aller et le retour de l'école, l'enfant devrait rester à la maison; sinon les parents/tuteurs doivent prendre d'autres mesures pour sa supervision.**
- Toutes les écoles du Conseil scolaire du Sud de l'Alberta resteront ouvertes pour offrir un environnement sécuritaire et chaud aux élèves qui se rendront à l'école. Si la température est à moins 22 degrés Celsius incluant le facteur éolien, nos élèves resteront à l'intérieur de l'école durant l'heure du dîner et des récréations.

Pour toutes autres questions ou clarifications, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de votre école.

Vêtements d'hiver

- manteau
- tuque ou chapeau qui couvre les oreilles
- mitaines ou gants
- bottes chaudes
- pantalon de neige (surtout pour les plus jeunes)



Annexe 4:

École de la Rose sauvage

Règles de conduite

À toi cher élève,

L'école secondaire de la Rose sauvage vise à favoriser ta réussite scolaire et ceci dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi les règles de conduite ont été établies en fonction du droit qui t'est reconnu de recevoir un enseignement de qualité tout en vivant en harmonie avec les autres à l'intérieur de ton école.

En contrepartie, l'école te fixe des responsabilités que tu as à assumer afin de te préparer à devenir un(e) adulte autonome et responsable. C'est un objectif de vie que nous allons essayer de réaliser ensemble cette année à l'intérieur de notre projet éducatif.

Dans le contrat, on parle de l'adulte qui travaille dans l'école à titre d'employé ou de bénévole. Cet adulte peut-être un enseignant, un parent, un(e) aide-élève etc.

Le respect de soi et des autres

Je fréquente une école secondaire de langue française et je m'engage face à ma culture et à ma langue.

Par conséquent, chaque jour

J'utilise le français partout à l'intérieur de l'école, sur le terrain de l'école et lors des sorties éducatives. J'ai droit au respect. Par conséquent, je dois respecter aussi les autres.

- J'appelle les autres par leur nom véritable.
- Je surveille mon langage et mes manières lorsque j'adresse la parole à une autre personne.
- J'évite toute forme de violence autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de mon école.
- Je comprends que les démonstrations affectueuses exagérées sont déplacées en milieu éducatif.
- Je fais preuve de modestie, de bon goût et de jugement dans ma tenue vestimentaire, de façon similaire à ce que nous retrouvons dans un milieu professionnel. L'habillement devient inacceptable lorsqu'il atteint des extrêmes ou devient une distraction. Cette tenue doit être respectée durant les activités ayant lieu pendant les heures de classe.

Plus spécifiquement:

- Les vêtements ne sont pas trop révélateurs, ils couvrent totalement le haut du corps et les sous-vêtements.
- Les camisoles à fines bretelles ne sont pas tolérées mais les camisoles avec bretelles d'une largeur de trois doigts le sont.
- La longueur de la jupe ou de la culotte courte doit correspondre au minimum à la longueur du bras le long du corps.
- Aucune tenue évoquant de la violence, de la haine, du sexism, du racisme, des produits alcoolisés ou de drogue ne sera acceptée.
- Je laisse mon chapeau dans mon casier.
- Le personnel se garde le droit d'intervenir en tout temps.

Environnement

J'ai droit à un environnement riche et stimulant. Par conséquent, je dois respecter tous les biens qui m'entourent.

- Je respecte le matériel dont je me sers.
- Je respecte le matériel qui appartient aux autres.
- Chaque élève est responsable de son casier. Il doit le garder propre. S'il y a lieu, il doit assumer les frais de tout dommage ou perte de matériel en cours d'année. Tout changement de casier, en cours d'année, doit être approuvé au préalable par la direction. Il va sans dire qu'aucun changement de casier ne sera accepté sans motif sérieux. **Il est obligatoire de cadenasser les casiers en tout temps.** L'école n'est pas responsable des vols des effets personnels. Si tu fais une activité qui te demande d'apporter beaucoup de matériel, tu peux faire la demande pour avoir un deuxième casier.
- Chaque enseignant ou suppléant détermine s'il autorise ou non des appareils électroniques dans sa classe. Si tu veux enregistrer ou prendre quelqu'un en photo, tu dois lui demander la permission avant d'en prendre une.

J'ai droit à l'autonomie et à la responsabilité

Par conséquent, je dois me prendre en main dans mon école.

- Je marche normalement, sans courir, sans bousculer, lorsque je circule dans mon école.
- Je parle normalement sans crier, sans hurler lorsque je circule dans mon école.
- Je circule dans les couloirs de mon école seulement pour des raisons valables, sans perdre de temps et sans déranger les autres élèves qui travaillent.
- Toutes formes d'armes est strictement interdite à l'école sous peine d'intervention des autorités policières et suspension immédiate.
- Je ne fume pas et ne consomme ni alcool ni drogue pendant les heures de classes et sur le terrain de l'école, sous peine d'intervention des autorités policières et suspension.
- Je respecte le travail des autres et je garde mes yeux sur ma copie. Je cite les passages et l'information qui ne sont pas les miens. Tout copiage ou plagiat m'obligerà à refaire le travail. Ma note sera diminuée de 20% mais mon résultat réel apparaîtra sur la deuxième copie du travail.

Assiduité

- Je me présente à temps à tous mes cours ainsi que durant la classe titulaire avec tout le matériel nécessaire C'est en début de période qu'est présenté le menu du cours. La ponctualité est donc une qualité que je dois posséder ou développer.
- En cas d'absence, mes parents ont la responsabilité d'aviser l'école par téléphone ou par courriel, ceci inclut les départs durant la journée.
- Lorsque je sais à l'avance que je dois m'absenter, j'avertis mes enseignants et le secrétariat. Une confirmation de mes parents est demandée.
- À la suite d'une absence, il est de ma responsabilité de communiquer avec l'enseignant du cours manqué avant le cours suivant pour m'assurer de rattraper le temps d'apprentissage.
- Lorsque je quitte l'école au cours de la journée, je dois signer le registre de sortie. C'est une question de sécurité.
- Si je m'absente à l'extérieur de l'école sans l'autorisation de mon enseignant ou de mes parents, cette absence est jugée anormale. Je devrai rencontrer la direction et mes parents en seront avisés.
- Nous demandons aux élèves de manger à la cafétéria le midi sauf lors d'activités spéciales autorisées et supervisées par un membre du personnel.

Évaluation/examens

- En cas d'absence justifiée par mes parents, je dois prendre des arrangements avec mon enseignant **avant** l'examen.
- Toute absence non justifiée entraînera une pénalité de 20% et l'élève devra obligatoirement reprendre son examen dans les 7 jours ouvrables. Le résultat réel apparaîtra sur la copie de l'élève.
- Examens de mi-mandat, fin de semestre et finals : en cas d'absence à un examen, je dois présenter à la direction une pièce justificative. Les motifs acceptables sont maladies sérieuses, décès d'un proche, accident, compétition.

Les travaux non remis et/ou en retard

Élèves du niveau 7-8-9^e années / premier cycle du secondaire.

- Dans la situation où l'élève ne remettrait pas son devoir/travail/projet en temps et qu'il a été avisé par son enseignant de son retard, l'élève fautif (ve) se verra fixé(e) une seconde échéance. Ses parents seront avisés au même moment de la nouvelle échéance et nous leur demanderons leur collaboration pour intervenir auprès de leur enfant.
- Enfin, si à cette étape l'élève ne remettait pas encore ses travaux, la direction de l'école devra intervenir afin que celui-ci le complète et le remette à son enseignant. Ce travail remis en retard pourrait voir la note finale du travail revue à la baisse jusqu'à concurrence de 20% comme conséquence au retard injustifié. L'élève est tenu de compléter et remettre son travail.

Élèves du niveau 10-11-12^e années / second cycle du secondaire.

- Dans la situation où l'élève ne remettrait pas son devoir/travail/projet en temps, il est entendu qu'à compter du jour où les démarches ont été entreprises pour informer l'élève, ses parents et la direction de l'école du retard d'un travail/devoir/projet, l'enseignant aura la possibilité de retirer 10% par jour de retard dans la remise du travail jusqu'à la perte complète d'une note pour un travail jamais remis à l'enseignant. Force est d'admettre qu'au deuxième cycle, l'élève devient responsable de ses résultats et conséquent de son inaction : on doit le considérer conscient à cet âge de la non remise de ses travaux.

Retenue après l'école

Il y aura une période fixe le mardi de 15h30 à 16h30 afin d'offrir :

- Retenue
- Reprise d'examens

Les retenues et les reprises d'examens devraient avoir priorité sur les activités sportives. Le transport sera de la responsabilité des parents.

Règlement de la bibliothèque

- Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux. Il est interdit de manger et de boire dans la bibliothèque ;
- L'usager peut emprunter 3 documents à la fois pour une durée de 3 semaines. Une prolongation est possible. Dans ce cas, il est nécessaire de prévenir l'aide-bibliothécaire ;
- En cas de retard de remise de documents empruntés, l'école devra prendre les dispositions nécessaires pour assurer le retour des documents (rappels, suspensions du droit au prêt, ...).
- En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur. En cas de détériorations répétées, l'usager peut perdre son droit au prêt de façon provisoire ou définitive.

- La plupart des documents empruntés à la bibliothèque peuvent être apportés à la maison. Toutefois, certains documents sont exclus du prêt et ne peuvent être consultés que sur place.
- Livre de classe: tous les livres de classe sont distribués en début d'année. L'élève doit se présenter à la bibliothèque avec son horaire. À la fin de l'année scolaire, avant les examens ou un départ, l'élève doit remettre tous ses livres à la bibliothèque. L'élève est responsable de ses livres, s'il y a perte ou dommage, le livre devra être remboursé.
- Le parent ou tuteur est responsable des documents empruntés par ses enfants âgés de moins de 18 ans.
- Le personnel de la bibliothèque est chargé de mettre en application le présent règlement dont un exemplaire est affiché en permanence dans le local.

Abandon/changement de cours

- Prendre rendez-vous avec ton titulaire afin d'obtenir un formulaire d'abandon ou de changement de cours.
- Respecter les consignes suivantes d'abandon de cours :
 - 10^{ème} année : Aucun abandon n'est accepté
 - Afin d'avoir une programmation complète, on suggère aux élèves de 10^e, 11^e et 12^e année d'avoir un minimum de 40 crédits /année.
 - Un élève de 11^{ème} ou 12^{ème} année peut changer de cours dans les 3 premières semaines suivant le début d'un cours de semestre.

Inscription pour des cours en ligne

- Pour pouvoir s'inscrire à l'éducation à distance, l'élève doit rencontrer le conseiller en orientation qui lui suggérera les cours à suivre selon ses besoins et son horaire.
- Par la suite, l'élève rencontrera la direction de l'école pour son inscription. Les cours seront administrés par le Centre Francophone d'Éducation à Distance (www.cfed.ca).
- Pour s'inscrire aux cours à distance, l'élève devra payer les frais d'inscription. Voir le formulaire à cet effet.

Outre les règles présentées ci-dessus, nous tenons à rappeler que les principales lois en vigueur en Alberta s'appliquent à l'école comme partout ailleurs. Il arrive que certains comportements soient si graves que l'on parle alors de manquements majeurs. Pour les comportements mentionnés ci-dessous, il est possible de passer au niveau 5

MANQUEMENTS MAJEURS	
<ul style="list-style-type: none"> • agresser, se bagarrer (voies de fait); • harceler; • menacer; • intimider; • refuser d'obéir à une personne en autorité (refuser les conséquences); • commettre une impolitesse majeure qui se veut une attaque envers • l'autorité de cette personne (pas seulement l'expression inadéquate de la frustration de l'élève); • taxer (extorsion); • voler; • consommer ou être sous les effets de la drogue, de l'alcool et fumer la cigarette à l'école (possession ou vente). • etc. 	Suspension

Processus disciplinaire		
Niveau	Responsable(s)	Conséquences
Niveau 1	Enseignant	<p>Les enseignantes, enseignants et la direction de l'école les rappelleront une, deux ou trois fois si nécessaire. L'intervention est ponctuelle et a pour seul objet d'attirer l'attention de l'élève et parfois de ses parents ou responsables sur une situation. Il se peut qu'on demande à l'élève de faire une tâche particulière. Une note est envoyée à chaque fois au titulaire.</p> <p><u>Exemples</u> : reprendre l'élève oralement, rencontre de l'élève avec l'enseignant, travail de réflexion, exigence d'une signature des parents, d'excuses et appel aux parents, retrait d'un article appartenant à l'élève (casquette, iPod, etc.,,)</p>
Niveau 2	Enseignant Direction	<p>Brève retenue ou retrait ponctuel d'un droit. On peut référer l'élève à l'intervenante jeunesse, la travailleuse sociale, la responsable de l'adaptation scolaire, la conseillère en orientation.</p> <p>Un plan de comportement peut être mis en place. L'élève rencontrera l'enseignant et la direction. Le parent est automatiquement averti par écrit.</p> <p><u>Exemples</u> : retenue après la classe, retenue le midi, interdiction d'accès à un lieu, privation d'une sortie, retrait temporaire d'un cours.</p> <p>* L'élève qui est retiré temporairement d'un cours doit se présenter au bureau de la direction avec courriel de l'enseignant donnant les motifs de l'exclusion, l'heure et le travail à faire. Pour réintégrer la classe, il devra y avoir, au préalable, une rencontre entre l'enseignant et l'élève.</p>
Niveau 3	Direction	<p>Retenue prolongée ou privation prolongée d'un droit. Il y aura une rencontre formelle avec les parents et l'élève.</p> <p><u>Exemples</u> : retenue répartie sur plusieurs jours de classe, retenue le samedi ou lors d'une journée pédagogique, exclusion d'une équipe ou d'une activité libre.</p>
Niveau 4	Direction	Suspension à l'interne ou à l'externe (peut aller jusqu'à 5 jours)
Niveau 5	Direction	Le cas de l'élève sera soumis au Conseil scolaire.

Lors d'une suspension externe, les parents assurent l'encadrement de leur enfant à la maison et doivent prendre rendez-vous avec la direction pour réintégrer l'enfant à l'école. Après une suspension externe, l'élève commence le processus disciplinaire au niveau 2.

Annexe 5 :

Contacts utiles

1.La Cité des Rocheuses

4800, Richard Road, SO Calgary, Alberta T3E 6L1
téléphone:403-249-1749
info@citedesrocheuses.com
www.citedesrocheuses.com

2.Le Centre de Ressources

4800, Richard Road, SO Calgary, Alberta T3E 6L1
téléphone: 403-217-2181
crfdecalgary@telus.net

3.FPFA

114 – 8627, rue Marie-Anne-Gaboury,
Edmonton, Alberta T6C 3N1
téléphone: 780-468-6934
info@fpfa.ab.ca
www.fpfa.ab.ca

4.SPEFSA

130-4800 Richard Road SO Calgary, Alberta T3E 6L1
téléphone:403-249-0525
info.spefsa@fpfa.ab.ca
www.spefsa.com

5.Alliance Française de Calgary

Herald Building
#200, 206 7^{ième} Ave SO Calgary, Alberta T2P 0R2
téléphone: 403-245-5662
info@afcalgary.ca
www.afcalgary.ca

6.Francophonie jeunesse de l'Alberta

8627 rue Marie-Anne Gaboury bureau 306
Edmonton, Alberta, T6C 3N1
téléphone: 1-780-469-1344
fja@fja.ab.ca
www.fja.ab.ca

7.ACFA

suite 1601, 840 – 7 Avenue SO
Calgary Alberta
T2P 3G2
téléphone: 403-532-8576
bureau@acfa-calgary.ca
www.acfa-calgary.ca

8.La Société Franco-Canadienne de Calgary

Suite 102, 1809- 5e rue SO
Calgary, Alberta T2S 2A8
téléphone: 403-228-5709
sfcc@telusplanet.net

9.Centre français – Université de Calgary
Craigie Hall, C-302, 2500 University Drive NO
Calgary, Alberta T2N 1N4
téléphone: 403-220-7226
centrefr@ucalgary.ca
www.ucalgary.ca/french_centre

10.CANAF

Centre Accueil Nouveaux Arrivants Francophones
PO Box 5, Suite 1601, 840 – 7e Ave. SO
Calgary, Alberta T2P 3G2
téléphone: 403-532-6334
info@canaf-calgary.ca
www.canaf-calgary.ca

11. Connexion Carrière

(conseils d'orientation sans frais)
Coordinateur de Programme : Erwan Goasdoué
403-355-1778
Ford Tower, suite 700
633 – 6e avenue Sud Ouest, Calgary, Alberta
T2P 2Y5